



Le renard libre dans le poulailler libre

Les préconisations du Medef pour créer un million d'emplois viennent d'être annoncées au cours d'une conférence de presse de Pierre Gattaz : Suppression de la durée légale du travail, fin du CDI, recul de l'âge de la retraite, salariés soumis à l'arbitraire patronal, remise en cause du SMIC...

Avec l'Accord National Interprofessionnel transposé dans la loi, les licenciements ont déjà été sécurisés et il a même été inventé la rupture conventionnelle sensée pacifier les licenciements. Aujourd'hui, plus de neuf contrats de travail sur dix signés ne sont plus des CDI.

C'est « le renard libre dans le poulailler libre ».

Et ce n'est pas en sacrifiant nos droits, notre temps de travail, nos salaires que nous allons sortir le pays de la crise systémique et durable du capitalisme, pas plus qu'en s'en prenant à notre protection sociale qui bénéficie de la participation de chacun pour permettre à tous de bien vivre, de bien se soigner, de bien travailler, de bien vieillir.

C'est cette solidarité qu'il faut défendre face aux assurances privées et au chacun pour soi. Mais le gouvernement veut faire là aussi une ponction de plusieurs milliards d'euros.

Le 16 octobre prochain, alors que s'ouvrira à l'Assemblée nationale le débat sur la loi de financement de la Sécurité sociale, nous aurons l'occasion d'agir ensemble pour la santé, les retraites, la famille, la santé au travail, l'hôpital...

La Sécurité sociale c'est la vie, mobilisons-nous pour la faire vivre !



Branche Poste

Commercial Courrier-Colis : pas d'attentisme !

Suite à la mobilisation des commerciaux courrier-colis, et des débrayages en antenne Téléposte, la CGT avait adressé une lettre ouverte à la Direction du Courrier. En effet, plusieurs questions se posaient concernant les conditions de travail, de rémunération et les réorganisations de cette filière commerciale. En faisant le lien entre les commerciaux en face à face et la Télévente, la CGT a construit une convergence qui permet de renforcer ses propositions : organisation du travail, perspectives professionnelles, reconnaissance au moyen d'une rémunération à la fois équitable et transparente, et le niveau de l'emploi nécessaire pour effectuer un travail de qualité. Aujourd'hui, c'est bien un rassemblement plus large, tout en gardant la proximité, qui permettra de faire entendre ces exigences et de gagner de réelles avancées.

DTC : Une remise en cause inacceptable

Le Directeur de la Direction Technique du Courrier a convoqué les organisations syndicales pour participer à une CDSP, un Comité Technique, un CHSCT, à l'ordre du jour un règlement d'établissement. Ce texte est totalement inacceptable. Il veut s'affranchir des règles de La Poste, du Code du travail. En effet la direction a décidé, unilatéralement, que tous les cadres supérieurs seraient au forfait jour, en opposition avec l'accord national à La Poste sur l'organisation du travail des cadres. Elle méprise la représentation syndicale, sans consultation et accord des représentants du personnel. Elle décide de ne plus appliquer les BRH concernant la gestion des congés, le droit syndical, les trajets professionnels. La CGT a décidé de déposer une alerte sociale et demande que ce projet soit rejeté.

Branche Télécoms

OPA d'Orange sur Jazztel

Une offre d'achat dite « amicale » a été lancée par Orange sur l'opérateur espagnol Jazztel pour un montant de 3,4 milliards d'€. Cette offre trop élevée risque d'entraîner de nouvelles dépréciations d'actifs et cet argent aurait été plus utile pour l'emploi, les salaires, l'investissement, la recherche. D'autant que la baisse du CA d'Orange au premier semestre est compensée à 70% par une baisse des coûts directs et indirects, ce qui se traduit par 6400 suppressions d'emplois sur un an et l'annonce en France du non remplacement d'un départ sur 4, soit environ 20 000 emplois.

La CGT condamne une logique exclusivement au service des intérêts des actionnaires et propose de développer des coopérations dans l'intérêt des peuples et des salariés.

Elu CGT et cadre : OUI

Aujourd'hui, à Orange, les cadres représentent près de la moitié des salariés. Depuis plusieurs décennies, la CGT a pris en compte la spécificité de l'activité des cadres. Des batailles ont été menées et gagnées par la CGT à Orange, particulièrement sur les bas salaires des premières catégories de cadres, pour faire respecter le plafond de la Sécurité Sociale comme minimum de rémunération pour un cadre.

Pour défendre tous les cadres, dans toutes les composantes métiers (manager, expert, ...), avoir un élu CGT cadre est un atout.

De la même manière que voter CGT, être candidat CGT pour un cadre ne doit poser aucune question, les cadres sont des salariés qui ont aussi des droits !

Etre cadre élu CGT c'est porter auprès des directions des stratégies alternatives et défendre les droits d'expression et d'intervention des cadres.

Échos

Et les fraudeurs sont ...

Pour une fois, ce ne sont pas les assurés sociaux qui sont montrés du doigt, mais les pratiques frauduleuses de certaines entreprises qui sont pointées et chiffrées par le rapport de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale.

La fraude aux cotisations des entreprises s'est élevée entre 20,1 et 24,9 Mds d'€ en 2012 (entre 8 et 14,2 Mds en 2004). Le bâtiment y est particulièrement pointé.

La Cour incrimine la mondialisation des échanges et le développement du marché unique européen.

Le taux de redressement est évalué à 998 millions d'€ en 2013, donc peu élevé et s'avère dérisoire au vu de la fraude totale. La Cour préconise un renforcement de la lutte contre la fraude et des sanctions accrues contre les fraudeurs.

Luttes

Les retraités ont manifesté le 30 septembre

Cette journée organisée à l'appel de la CGT, FO, la CFTC, la CFE-CGC, la FSU, Solidaires, la Fédération générale des retraités de la Fonction publique, ainsi que deux associations de retraités (UNRPA et LSR) a été marquée par des manifestations en régions dans la quasi-totalité des départements et à Paris. La première des revendications concerne le pouvoir d'achat, les annonces du Premier ministre ne satisfont personne. Même celle d'une prime exceptionnelle de 40 €uros qui serait versée aux retraités touchant une pension inférieure à 1.200 €uros et en confirmant le relèvement du minimum vieillesse à 800 €uros, contre 792 €uros actuellement. Ennotifiant aux retraités que leurs pensions ne seront pas revalorisées pendant 30 mois et en leur proposant une prime qui représente à peine 1,30 € par jour, forcément la colère monte.

Les cadres victimes du travail au noir

Trois cadres sur quatre travaillent en dehors de leur temps de travail officiel grâce aux nouvelles technologies. Alors que la durée de travail hebdomadaire de l'ensemble des salariés est de 35 heures, les cadres travaillent officiellement 44 heures hebdomadaires (en 2011). C'est compter sans le temps passé à travailler à distance, de chez soi ou dans les transports, le soir en semaine ou pendant le week-end et les vacances...

La CGT demande un chiffrage du nombre d'heures de travail au noir réalisées par les cadres en dehors de la durée légale et ainsi évaluer le montant des cotisations non recouvrées par la Sécurité sociale». La CGT plaide aussi pour une reconnaissance du droit à la déconnexion en entreprise, le respect du droit au repos, le refus du harcèlement numérique.

International

Infirmiers portugais en grève

80% des 39 000 infirmiers des hôpitaux publics portugais étaient en grève le 24 septembre, pour protester contre le manque d'effectifs et des horaires de rallonge.

La grève a entraîné le report de nombreuses consultations et opérations, tout en assurant un service minimum aux urgences et aux soins intensifs. Le gouvernement s'est engagé à recruter 1000 infirmiers d'ici fin 2014 et 700 en 2015, alors qu'il en faudrait 25 000 de plus pour assurer la charge de travail d'après le Syndicat des infirmiers portugais (SEP). Ce dernier déclarait à l'AFP: "A force d'assurer des vacations de 12 à 16 heures, les infirmiers sont épuisés. Le surmenage dû à des semaines de 48 à 56 heures met en péril notre propre santé et celle des patients". Leurs homologues Français sont dans la même situation.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Otages ?

Les médias ont pris pour habitude depuis plusieurs années d'élargir la notion d'otages à la partie de la population gênée par les grèves.

Curieusement les citoyens concernés se voient appelés « usagers » à cette occasion, alors qu'ils sont appelés « clients » habituellement ...

De plus, la notion d'otages d'une grève varie selon la qualité des grévistes.

Lorsque les cheminots ou les pilotes d'Air France font grève, les voyageurs sont pris en otage. Lorsque les pharmaciens font grève, les malades ne sont pas pris en otage. Idem lorsqu'il s'agit des notaires, des huissiers ou autres professions libérales.

C'est donc seulement lorsque les grévistes sont des salariés que les clients sont baptisés « otages » par ces médias, détenus par le patronat. CQFD.

Emploi

Précarité en hausse

Si elle semble montrer une légère amélioration avec 11 100 demandeurs d'emploi en moins (-0,3%) n'exerçant aucune activité salariée, la situation de l'emploi se dégrade pour les personnes qui exercent une activité de moins de 78 heures mensuelles avec une augmentation de près de 0,8%.

Si le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est quasi stable (-0,1%), celui des plus de 50 ans augmente de 0,3%. L'ancienneté moyenne d'inscription à pôle emploi atteint 532 jours, soit près de 30 jours de plus qu'en 2013.

En réponse à cette situation, le gouvernement nourrit les exigences du Medef qui refuse d'ouvrir des négociations ciblant l'insertion des populations dont la situation se dégrade.

La recherche française en danger

Ce n'est pas nouveau, mais là, le gouvernement accélère la casse du service public de recherche et inscrit, davantage encore, la recherche et l'enseignement supérieur dans la logique concurrentielle. Il s'agit, par le biais de crédits d'impôts de favoriser des start-up et autres FabLabs, dans des recherches appliquées à des domaines purement marchands, au détriment de la recherche fondamentale.

Le CNRS embauchait l'an passé 400 chercheurs, cette année c'est 300. Au-delà du manque à gagner pour les finances publiques dû au crédit d'impôt, 1% de ces crédits permettraient d'embaucher 1000 chercheurs. Alors que la réalité est la précarité : CDD, jeunes doctorants stagiaires, sont l'avenir annoncé de la recherche française. Décidemment, ce Gouvernement ne prend pas ses responsabilités et applique les mêmes fausses recettes.

Égalité

Les jeunes dans la galère...

Entre apprentissage (7,8%), intérim (4,5%) et CDD (18,5%), un jeune sur trois subit un statut de travail précaire avec un salaire plus bas sous prétexte d'inexpérience. Cette situation les empêche de d'obtenir un logement, de prendre un crédit pour s'installer.

Le vingtième siècle a vécu dans le compromis social construit sur l'échange sécurité-subordination. Lorsqu'un tiers des salariés vit dans la précarité, ce compromis tombe. La génération qui n'arrive pas à accéder à une situation sécurisée ne respectera pas le compromis sur lequel est bâtie la société.

Le Medef pousse les salariés à toujours plus d'insécurité. La subordination dans laquelle il les tient tombera et il perdra son pouvoir absolu sur l'entreprise.